



ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27/02/2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 février 2023 a été adressé aux conseillers municipaux

VOTE		
Pour	22	M. ARCUCCI Patrick ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FRELIER Laurent ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; M. ROSSI Patrick ; M. SANTONI Jean ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; M. ADAM Stéphane par procuration Mme AURIOL Anne par procuration M. BENEDETTO Nicolas par procuration M. FERRARI Fabien par procuration Mme MARTIN Pascale par procuration Mme SCOTTO Fabienne par procuration
Contre	0	
Abstention	4	M. AIGUEPARSEES Cedric, Mme GACNIK Marie-France, Mme PUNET Sophie par procuration, Mme YZQUIERDO Laurence

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023

A 18h30

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 février à 18h30, le conseil municipal de PIGNANS convoqué par courrier en date du 20 février 2023 s'est réuni en séance publique à la Mairie – salle Longo Maï, sous la présidence de Monsieur Fernand BRUN, Maire.

Etaients présents :

M. ADAM Stéphane, M. AIGUEPARSEES Cédric, M. ARCUCCI Patrick, Mme AURIOL Anne, Mme BOUCHER Julie, M. BUCAIONI Claude, M. CAMARA Célestin, Mme DUPONT Karine, M. FERRARI Fabien, M. FRELIER Laurent, Mme GACNIK Marie-France, M. HURET David, Mme MARTIN Pascale, Mme NICODEMO Mélissia, Mme PRUNET Sophie, M. ROSSI Patrick, M. SANTONI Jean, Mme SCOTTO Fabienne, M. SEIGNOBOS Jean-Luc, M. TASSY Jacques, Mme THIERRY Martine, Mme TROISI Valérie, Mme YZQUIERDO Laurence.

Procurations :

- M. BENEDETTO Nicolas donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia
- M. HERAUD Jean-François donne procuration à M. ADAM Stéphane

Etaients absents excusés : NEANT

Nombre de conseillers en exercice : 26

Secrétaire de séance : Mme YZQUIERDO Laurence

M. le Maire procède à la vérification du quorum.
Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 18h32.

Pouvoirs :

Secrétariat de séance :

M. le Maire fait appel pour le secrétariat de séance.

Mme YZQUIERDO Laurence est désignée secrétaire de séance conformément au tour de rôle préalablement établi.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

➤ **Adoption du compte rendu du conseil municipal en date du 12/12/2022**

M. le Maire soumet au vote du conseil municipal le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2022. Il demande si ce document appelle des observations ou corrections.

Aucun commentaire n'est à relever.

VOTE		
Pour	22	M.ADAM Stéphane, M. ARCUCCI Patrick, Mme AURIOL Anne, Mme BOUCHER Julie, M. BUCAIONI Claude, M. CAMARA Célestin, Mme DUPONT Karine, M. FERRARI Fabien, M. FRELIER Laurent, M. HURET David, Mme MARTIN Pascale, Mme NICODEMO Mélissia, M. ROSSI Patrick, M. SANTONI Jean, Mme SCOTTO Fabienne, M. SEIGNOBOS Jean-Luc, M. TASSY Jacques, Mme THIERRY Martine, Mme TROISI Valérie M. HERAUD Jean-François par procuration, M.BENEDETTO Nicolas par procuration.
Contre	0	
Abstention	4	M. AIGUEPARSES Cedric, Mme GACNIK Marie-France, Mme PUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence

Monsieur Le Maire procède à l'ouverture de l'ordre du jour :

DEL.01/2023 – DOB Budget principal de la commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur FERHAT, Directeur Général des Services.

Il présente le rapport d'orientation budgétaire joint à la note de synthèse. Un rapport décomposé en 4 parties : un rappel des obligations réglementaires, une présentation du contexte économique, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Madame YZQUIERDO fait plusieurs remarques. Elle souligne qu'elle a des différences de sommes par rapport aux dépenses et recettes votées l'année dernière ou encore les chiffres qu'elle trouve sur le site impot.gouv.

Monsieur FERHAT précise que les chiffres exposés sont ceux qui émanent de la trésorerie.

Monsieur le Maire précise que l'année dernière, il y a eu plusieurs réunions sur le budget car il y a eu des rectifications à mener ce qui peut expliquer certains décalages de chiffres.

Madame PRUNET souhaite faire une remarque sur le chapitre 012 – charges de personnel. Elle demande aussi si le tableau des effectifs compte déjà les 8 postes qui seront créés.

Monsieur FERHAT précise que les postes à créer concerne des agents qui travaillent déjà actuellement en mairie sur des emplois non permanents et qu'il convient de pérenniser conformément à la réglementation en vigueur.

Monsieur AIGUEPARSES s'interroge également sur les titres sécurisés et France services. Il demande si c'est un emploi permanent ou non-permanent.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'un emploi non-permanent car la commune attend le retour du Préfet sur la mise en place du dispositif. Ensuite, en fonction de la réponse, nous verrons si nous pérennisons le dispositif et dans ce cas-là effectivement il y aura lieu d'embaucher de manière permanente.

Madame PRUNET demande par quel moyen la commune arrive à diminuer le % de la masse salariale sur le budget de fonctionnement alors que le nombre d'agent augmente.

Monsieur le Maire répond que la ligne directrice depuis le début du mandat est premièrement d'être dans la légalité. Plusieurs cas ont fait l'objet d'une régularisation et permet également de faire une économie sur la prime de précarité qui est versée sur les contrats précaires.

Il ajoute également que le pourcentage de la masse salariale depuis trois ans n'a jamais cessé de diminuer. Certes nos dépenses de fonctionnement augmentent mais elles s'expliquent par les nouvelles activités offertes à la population comme notamment les titres sécurisés, pignans plage ou encore les festivités.

Madame YZQUIERDO aurait préféré que l'on diminue les impôts et diminuer les charges de fonctionnement.

Monsieur le Maire répond que cette remarque est totalement démagogique. Il souligne qu'aucune collectivité n'arrive à diminuer son budget face l'augmentation des charges courantes notamment dû à l'inflation.

Par rapport aux recettes de fonctionnement, Madame YZQUIERDO aurait préféré une autre approche. L'augmentation des bases fiscales par l'Etat aurait pu être conjugué à une diminution du taux de la municipalité et instaurer la taxe habitation sur les logements vacants.

Monsieur le Maire répond que pour cette année, il n'est pas envisagé d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Monsieur AIGUEPARSES intervient sur la section d'investissement pour dire que le plan pluriannuel d'investissement est différent par rapport à ce qui a été présenté il y a deux ans.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit avant toute chose d'un outil de pilotage prévisionnel. Il y a parfois des imprévus comme la tempête en 2021 et les travaux de la maternelle ou des opportunités qu'il faut saisir comme le domaine de berthoire, et qui viennent bouleverser ce plan.

Monsieur le Maire demande s'il n'y a plus d'autres remarques concernant le rapport et le débat.

Il précise que le conseil n'est pas amené à délibérer sur le rapport mais qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte que le débat a bien eu lieu.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.02/2023 – DOB budget annexe Eau

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur FERHAT, Directeur Général des Services.

Il présente le rapport d'orientation budgétaire joint à la note de synthèse. Un rapport décomposé en 3 parties : un rappel des obligations réglementaires, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Monsieur AIGUEPARSES demande si le schéma directeur a été lancé.

Monsieur le Maire répond dans l'affirmative et qu'il est en marche. Il ajoute qu'il a conscience des problématiques de la gestion de l'eau et qu'il est très attentif. Il y a la nécessité de réfléchir à la bache du colombier, le réservoir qui doit faire l'objet de travaux voire la construction d'un deuxième, solutionner l'atrazine dans 3 ans maximum. Ce sont des dossiers conséquents qui nécessiteront des investissements significatifs

Monsieur le Maire demande s'il n'y a plus d'autres remarques concernant le rapport et le débat.

Il précise que le conseil n'est pas amené à délibérer sur le rapport mais qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte que le débat a bien eu lieu.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.03/2023 – DOB budget annexe Assainissement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur FERHAT, Directeur Général des Services.

Il présente le rapport d'orientation budgétaire joint à la note de synthèse. Un rapport décomposé en 3 parties : un rappel des obligations réglementaires, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le rapport et le débat.

Il précise que le conseil n'est pas amené à délibérer sur le rapport mais qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte que le débat a bien eu lieu.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.04/2023 – Mise en sommeil du budget de la caisse des écoles

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur le Maire expose qu'il n'y a pas de nécessité à maintenir ce budget et qu'il est plus simple de rattacher les dépenses au budget principal. Les écoles ne verront aucun changement.

Madame PRUNET demande s'il d'autres motivations que la simplification administrative

Madame DUPONT, Adjointe à la jeunesse confirme que c'est la seule raison.

Monsieur BUCCAIONI, Conseiller municipal délégué à la gestion des écoles ajoute qu'il s'agit d'une démarche soutenue par les Directrices d'écoles et qu'elles y sont favorables.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.05/2023 – Participation de la commune aux séjours organisés à destination des mineurs de – de 18 ans pour l'année civile 2023

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter

VOTE

Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.06/2023 – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.07/2023 – Modification du règlement intérieur portant Passage aux 1607 heures

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.08/2023 - Octroi de prestations d'action sociale « titres restaurant » pour les agents de la collectivité

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.09/2023 – Remisage des véhicules à domicile

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur le Maire précise qu'il doit être précisé dans la délibération que le personnel n'est pas autorisé à faire monter du personnel extérieur au service ou à la mission.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.10/2023 – Convention avec le CDG83 au titre des examens psychotechniques

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.11/2023 – Adhésion au service retraites du Centre de Gestion

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.12/2023 – Autorisation donnée au Maire de modifier et adapter les horaires d'extinction de l'éclairage public communal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur AIGUEPARSES remercie Monsieur le Maire d'avoir pris en compte sa remarque du mois de décembre. Il aimerait connaître le gain énergétique et/ou économique de ce que cela représente.

Monsieur le Maire répond qu'il a été demandé au SYMIELEC de rendre à la commune un rapport en ce sens.

Madame YZQUIERDO demande si les problématiques de sécurité ont été prises en compte.

Monsieur le Maire répond que l'extinction se fera par zone afin de ne pas plonger intégralement le village dans le noir. Il ajoute que l'éclairage public a effectivement une dimension de sécurité pour les habitants.

Madame YZQUIERDO demande si la commune a la possibilité d'également l'impacter aux commerces.

Monsieur le Maire répond que non car cela relève du privé et que dans les zones d'activité économiques c'est une compétence de la Communauté de Communes.

Plus aucun commentaire n'est à noter.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.13/2023 – Adoption de la modification des statuts liée aux compétences de la CCCV

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Madame GACNIK s'interroge sur la mention « 2.3 accès au droit » dans l'annexe jointe sur les statuts.

Madame DUPONT précise qu'il s'agira de permanence à destination des familles du territoire.

VOTE		
Pour	26	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.14/2023 – Changement de lieux du Conseil Municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion :

Monsieur le Maire précise que pour le moment il n'y a pas d'autres solutions et qu'une étude est en cours pour insonoriser la salle.

Madame PRUNET précise que sa demande a pour objectif, principalement, de permettre d'accueillir d'avantage de public.

Monsieur le Maire ajoute que toutes les solutions sont à l'étude et qu'il est favorable à équiper cette salle. En attendant et en l'état actuel des choses, il demande au conseil municipal de maintenir cette salle et donc de retirer ce point sans qu'il soit nécessaire de procéder au vote.

Tous les conseillers municipaux ont exprimé leur accord.

Questions diverses

Aucune question diverse n'est à noter

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 20h47.

Mme YZQUIERDO Laurence
Secrétaire de séance

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

